



Analyse de la sécurité sur le réseau routier de la Commune de Jalhay réalisée par le CCCAînés

L'ensemble de cette analyse a été étudiée par le chef des travaux de la commune.

De nombreux points ont été résolus, d'autres sont à l'étude et proposé pour le prochain budget communal et d'autres encore ne sont pas de la compétence communale ou jugés non pertinents ;

Les réponses sont encadrées en vert dans ce rapport.

PREAMBULE

Le Conseil consultatif Communal des Aînés de Jalhay avait lancé une vaste enquête auprès des aînés afin de récolter leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations !

Résultat de cette enquête : La sécurité et la mobilité venaient en tête de leurs préoccupations.

Cette préoccupation était plus marquée dans certains villages comme à Tiège, Sart, Surister et Jalhay qui ont la particularité d'être traversés par une route nationale !

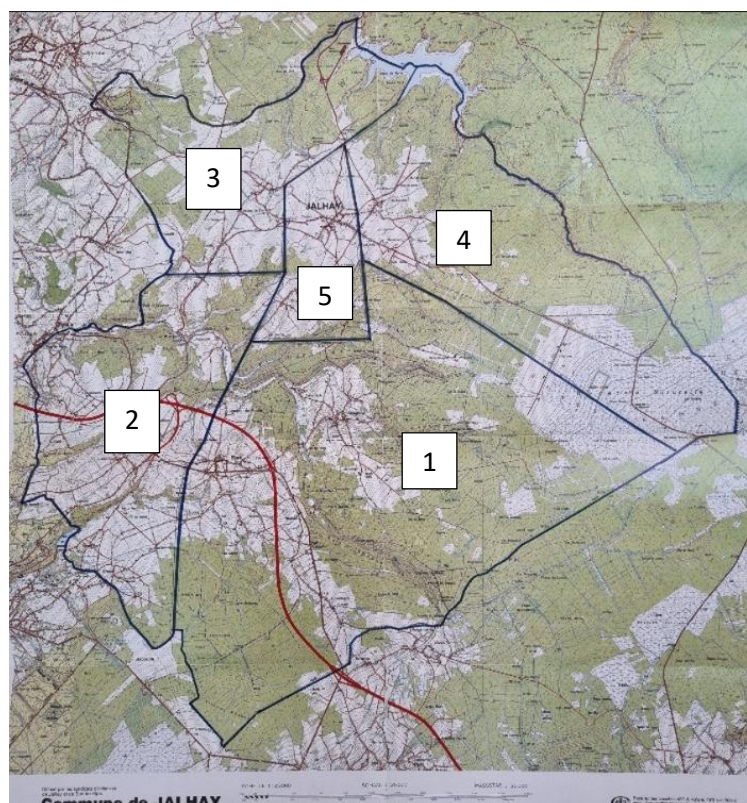
Le groupe Mobilité-Sécurité a donc tout naturellement décidé d'effectuer un relevé des lieux considérés comme dangereux, voire accidentogènes.

Le but de cette étude est d'adresser un rapport détaillé au Collège communal et au SPW afin d'améliorer la sécurité des citoyens et des usagers de la route et proposer, s'il échet, des solutions pour remédier à ces situations...

Le territoire de la Commune de Jalhay a été divisé en plusieurs zones et le travail d'analyse a été faite par plusieurs membres.

Lors des différentes visites, il a été décidé d'être plus exhaustif et d'analyser d'autres situations tels que la signalisation, le réseau Incendie, l'état des voiries et d'autres points qui susciteraient qu'ils soient évoqués pour améliorer la sécurité dans notre commune.

Le découpage de la commune a été établi comme suit :



ZONE 1 : Relevé effectué par Alain Gillard

1.1. Zone de Cokaifagne et route vers Hockay

Ne concerne que la partie sur le territoire de la commune de Jalhay

La route Devant Chèneu est particulièrement en mauvais état et représente un danger pour les usagers faibles.

Le service des travaux proposera la réfection de cette voirie lors de la confection du budget 2026



Panneau à réinstaller



<- C'est sur Stavelot, à eux de le remplacer

1.2. Rue J. Jongen, Carrefour de la N640, rue J. Jongen et route de Cokaifagne

On constate que, venant de Cokaifagne, un panneau B5  est installé alors qu'en venant de la rue Jongen, c'est un panneau B1  qui définit la priorité.

Au vu de la mauvaise visibilité dans ce carrefour, il serait plus cohérent que ce soit un panneau B5 de chaque côté.



Ces panneaux sont installés par le SPW direction des routes : une demande leur sera adressée, ainsi qu'au SPW mobilité infrastructure

Rue de la Station

La rue de la Station est particulièrement en mauvais état et représente un danger pour les usagers faibles.

1.3. Avenue J. Jongen

Une bouche d'incendie n'est pas signalée.

Par contre, un panneau « repère BI » se trouve 50 m plus bas ???



<- Résolu

1.4. Carrefour av. L. Legras et av. J. Jongen

Pour plus de cohérence dans ce carrefour, ne faudrait-il pas installer un panneau B17 côté Wayai ?

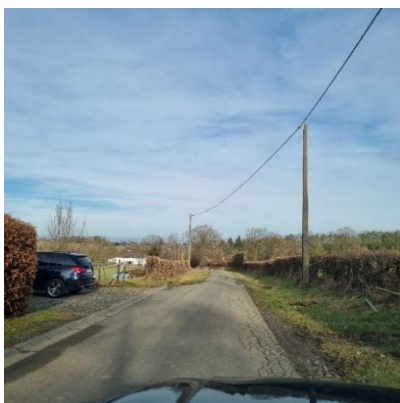


<- Fait

B17

1.5. Rue Wayai

Le rétrécissement de la voirie devrait être indiqué par un panneau A7b 



<- Fait

1.6. Carrefour rue des Arsins

Pas de panneau « Priorité »

Ce n'était pas un panneau priorité mais "Les voisins veillent". Il est à remplacer



1.7. Centre de Solwaster

Il n'existe pas de panneau indiquant la fin d'interdiction de stationné



<- a été réinstallé

1.8. Rue Moulin Dison

Virage dangereux non signalé.

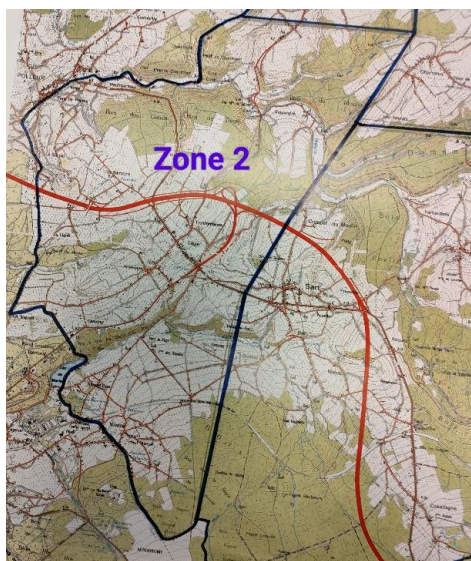
Sur le pont une barrière provisoire sert de garde-corps mais peu efficace en terme de sécurité.

Cette situation est hautement accidentogène.



Le garde de corps a été réinstallé

ZONE 2 POLLEUR - SART LEZ-SPA - NIVEZE - TIEGE- WAYAI-BALMORAL



Cette zone a été examinée sur le terrain par Jean-Marie Cols et Louis Lhonneux, tant de jour qu'à la tombée de la nuit.

Ils ont pu relever plusieurs situations « défailtantes » voire « dangereuses » !

Nous les classerons de la manière suivante :

- manque de visibilité
- manque de prévention
- vitesse non appropriée
- passage piétons inexistant
- manque de signalisation d'aide à la conduite - manque d'entretien
- largeur et poids de véhicule non adapté à la circulation du réseau local.

Les moyens à mettre en œuvre pour rétablir la situation :

- Des lignes blanches continues pour délimiter la chaussée et l'accotement. Et les rails si existants !
- Des miroirs appropriés pour augmenter la visibilité sur l'arrivée d'un véhicule
- Sur les « cassis » casse-vitesse, les panneaux bleus de signalisations sont souvent « enfouis » dans les haies (donc non visibles, non préventifs)
- Les marquages au sol « thermocollé » sont totalement effacés ou inexistants.
A refaire ou à placer verticalement et horizontalement (éclairage pas nécessaire)
- Les marquages circulaires au sol sont totalement effacés (à refaire régulièrement)
- Des « Ilots » ralentisseurs dans certaines jonctions de routes.

En ce qui concerne les deux axes principaux sur le territoire analysé, nous retrouvons deux routes nationales.

2.1. N 640. Qui relie POLLEUR – TIEGE - SART-LEZ-SPA - COCKAIFAGNE

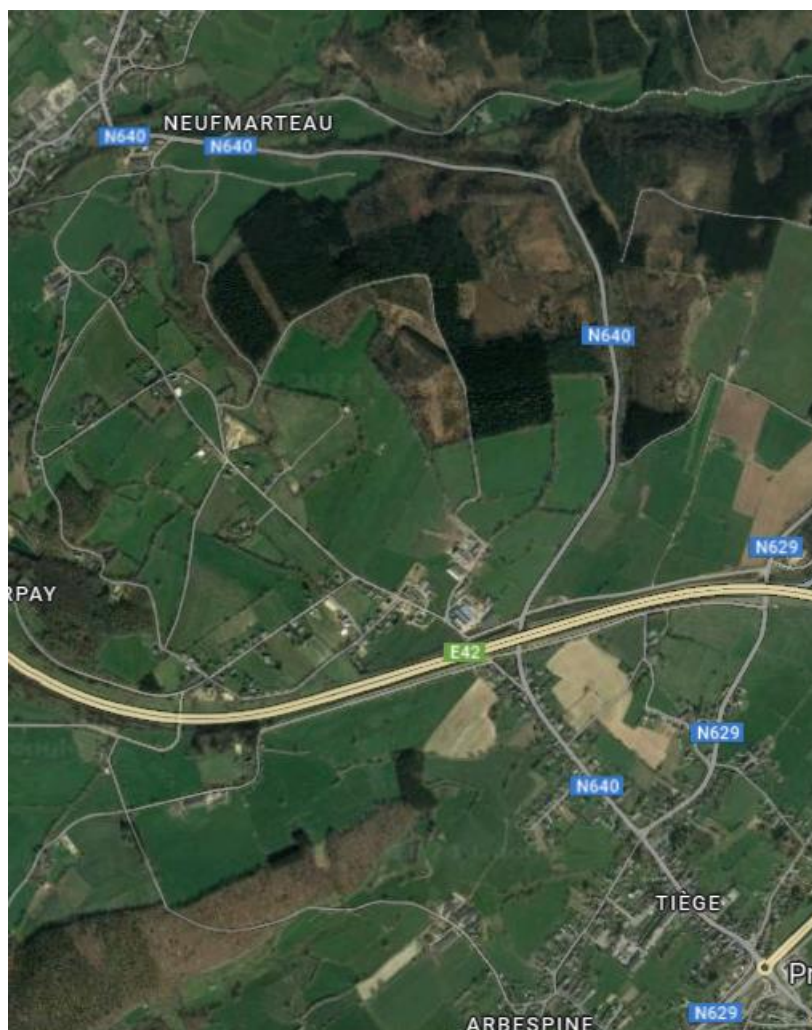
La partie POLLEUR en direction de TIEGE via le « Bois des Gattes » est l'exemple à suivre :

- Un revêtement impeccable.
- Une visibilité des accotements gauche et droits par une LIGNE BLANCHE CONTINUE
- Une bande blanche centrale continue et discontinue suivant les endroits de dépassements possibles, si un engin lent vous précède.
- Un signalement préventif du virage gauche dans la descente ou la montée suivant la direction empruntée. Dans la descente un rail à droite à distance suffisante pour éviter tout frottement

Un petit bémol dans le sens de la montée, à hauteur du virage serré à droite (bien signalé également) Il y a un FOSSE intérieur non signalé qui pourrait surprendre le conducteur.

Cela a été signalé au SPW

La PARTIE de la traversée de TIEGE à hauteur de l'Ecole tout est correct et bien signalé (ZONE 30km) Visibilité des deux passages protégés.



La Partie TIEGE sortie de l'Autoroute en direction de SART est un point NOIR

De nombreuses nouvelles constructions, un Supermarché DELHAIZE, un cimetière, sortie du Parking DELHAIZE Traffic Intense sans Passage Protégés pour les Piétons, une vitesse 70 Kms trop élevée et la sortie du Parking sans STOP signalé et tracé sur le sol !!!

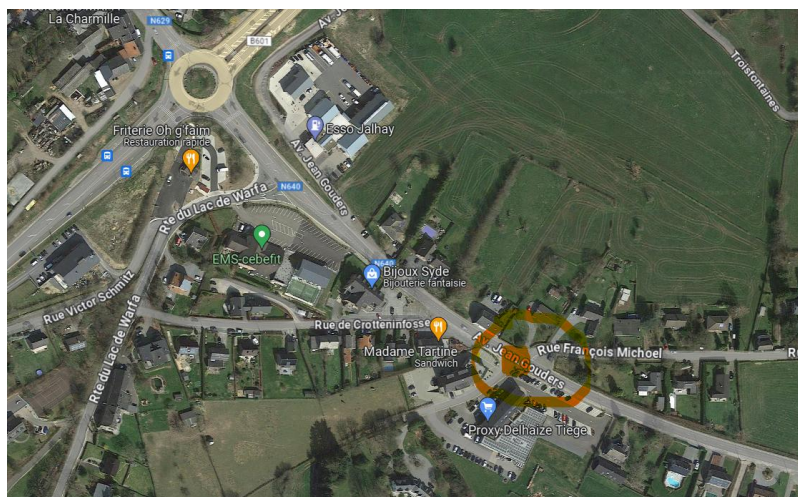
Solutions :

- A hauteur de la sortie de le rue François Michoel un signal STOP sur le sol

Analyse du service non justifié, c'est le SPW qui est compétent

et la mise en place d'un MIROIR (sur pied et visible) pour faciliter la vue des véhicules qui arrivent de SART (aide à la conduite). (Photo 1)

Le miroir a été installé



Un passage piétons correctement signalé et bien éclairé serait nécessaire, ainsi qu'à hauteur du cimetière. (Photo 2)

Nous ne sommes pas en zone 50, donc un passage piéton n'est pas autorisé par le SPW



Toujours à Tiège, à la sortie de la Station Esso, suite à la mise en place d'un Parking pour environ 8 voitures, les usagers qui quittent la pompe à essence, suivant les indications en place, le conducteur doit obligatoirement remonter vers le Rond-Point donnant accès à la bretelle de l'autoroute.

Mais pour reprendre sa route, la visibilité est déjà diminuée par les véhicules parkés. La présence de fanions publicitaires empêche de voir les véhicules qui de Sart. (Photo 3)

Bien que déjà écarté, le passage en agglomération de part et d'autre des commerces situés autour du Delhaize pourraient diminuer la vitesse.

Toujours refusé par le SPW, car il n'y a pas de trottoir en saillie



Direction Sart et après le cimetière

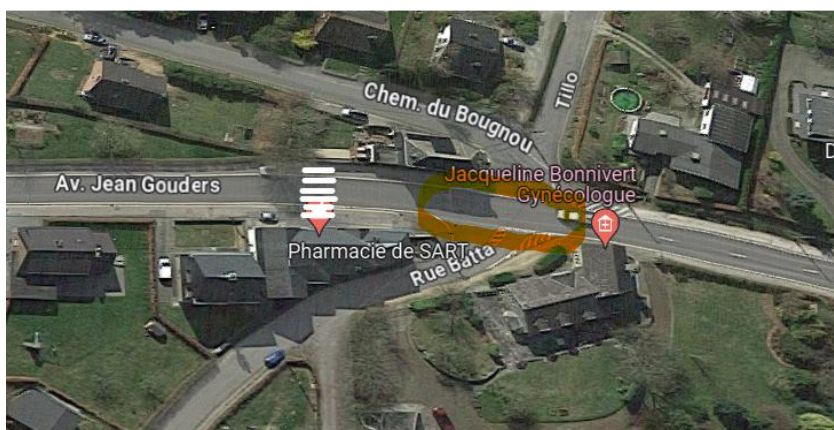
Nous arrivons à la sortie de la rue BATTA

Pour les conducteurs qui sortent de la rue Batta soit pour s'engager à droite vers Tiège ou retourner vers le Carrefour de SART (à la Boucherie), la visibilité à gauche est très réduite, aussi à cet endroit il serait nécessaire de placer un Miroir de l'autre côté pour faciliter la vue en arrière.

Installation du miroir en cours

Au niveau de la pharmacie, un passage pour Piétons serait le bienvenu !!!!! (Photo 4)

Absence de trottoir de part et d'autre, déjà refusé par le SPW



Bansions

Lorsque l'on se dirige vers Royompré, la N 629 passe en dessous de l'autoroute A gauche, avant et après le pont débouchent deux routes qui longent l'autoroute.

Ces deux sorties demanderaient également un miroir **En cours** en face pour augmenter la visibilité sur l'arrivée des véhicules qui débouchent à vitesse rapide de Tiège.

Photo 5, Sortie 1 (aucune visibilité de gauche ou de droite)



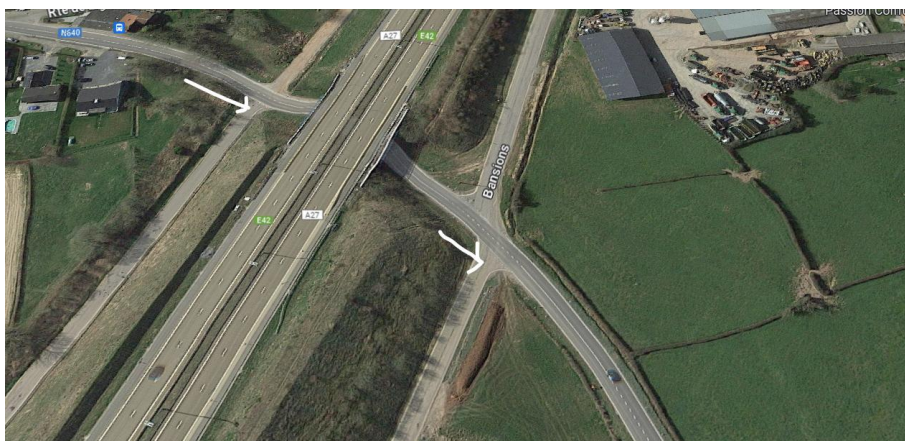
Photo 6, sortie 2 (pareil aucune visibilité venant de gauche ou de droite)

Placement miroir en cours



Photo 7 (les 2 sorties sont mentionnées par les flèches)

<= *Village de Tiège*



Vers Royompré

La route communale partant de la N629 vers le carrefour d'ARBESPINE, passant devant la Pitchounette (Photo 8)



Nous apercevons une Cassis « prononcé » signalé par un panneau bleu, dont le marquage au sol n'est pas réfectionné régulièrement

Fait et prévision de refaire l'ensemble des marquages annuellement sur la Commune



Il faudrait pour augmenter sa visibilité également le soir y placer des bandes blanches verticales et horizontales En thermocollé (durée de vie plus longue qu'une peinture)

La même demande pour la route qui vient d'Arbespine (Photo 10), le marquage disparaît au fil des ans et pas toujours renouvelé à temps. Fait également



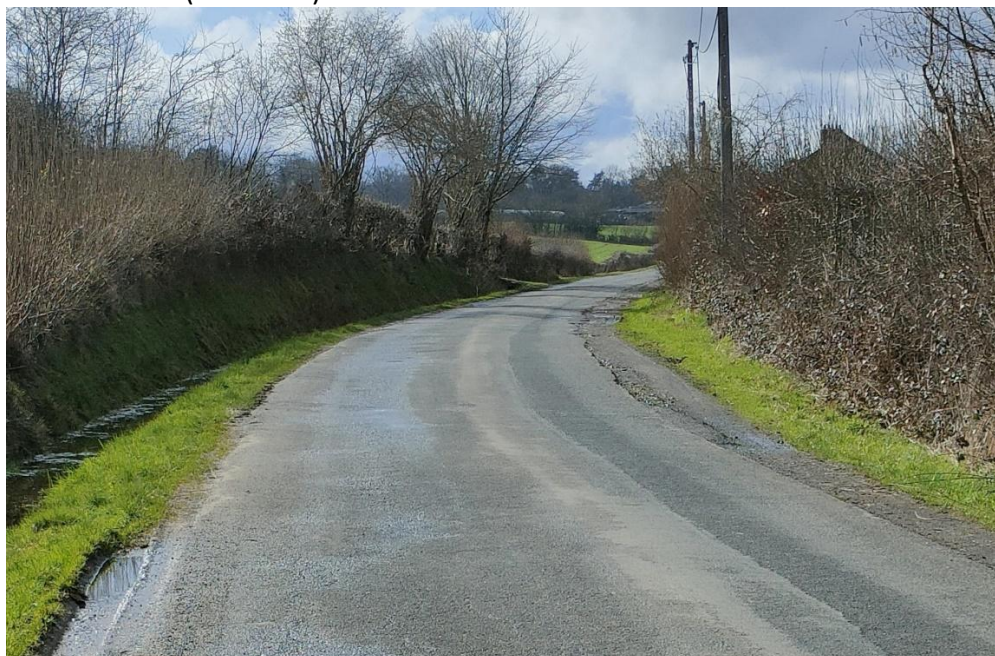
Vue du « carrefour en X » au pied de la descente Pichounette et accès vers le Croix Brognard ! Carrefour dangereux pour ceux tournent. Un îlot serait un moyen d'éviter un accident (Photo

11) Placement d'un îlot en plastique, à l'étude au service des travaux



Car ce carrefour est à longueur de journée traverser pour des Véhicules (tracteurs) avec des Remorques Citernes Beaucoup trop large !!!!! Et trop lourd (plus de 30 T)
C'est certainement un endroit très dangereux. Par le rapport de poids et de volume.

On a déjà relevé plusieurs traces de freins qui démontrent que ces véhicules occupent toute la route et au-delà. Un cycliste ou un automobiliste n'a aucune chance de sortir indemne d'une telle collision (Photo 12)

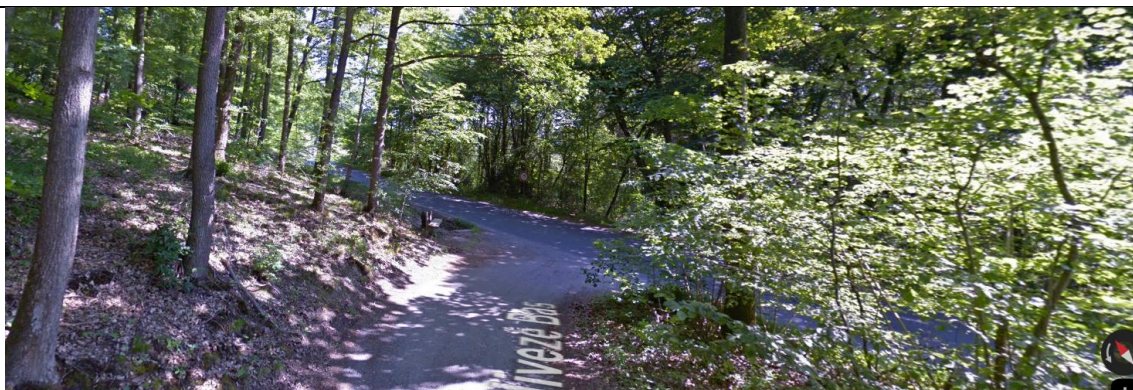


Cette route de la Croix Brognard devrait être mise en circulation locale et limitée à 5 T. max. D'autant plus que le passage des véhicules > 5 T. est inadapté à cet endroit et que ceux-ci ont la possibilité de passer par Balmoral.

Si on voulait limiter à 5T (excepté charroi agricole) il faudrait une ordonnance de Mme Docteur(division spw mobilité infrastructure)

La route située Haut-Balmoral reliant l'axe principal de BALMORAL (N629) et la Route Lac de WARFAA est très dangereuse. (Photo 13)

Un panneau céder le passage (B17) a été réinstallé



Il faudrait un marquage au sol pour attirer l'attention sur la présence d'une route

- il n'y a aucune visibilité sur l'arrivée d'un véhicule qui débouche de Warfaa (Photo 12).

- la manœuvre d'un virage (épingle 300°) représente un risque permanent d'un accrochage

- Cette route (non éclairée) est fortement fréquentée par les candidats réfugiés qui se rendent à pied du camp Svasta (situé à Stockay) au Colruyt pour faire leurs courses.

Une ligne « blanche » centrale serait nécessaire sur cette route

Il y a déjà un dispositif (provisoire ?) des panneaux qui limitent la vitesse à 50 kms/h et incompris des usagers. Un aménagement de l'accotement serait à prévoir (Photo 13).

Une demande sera réalisée par le service des Travaux à la prochaine préparation du budget 2026



Quant à l'accès sur l'axe de Balmoral, il y a un signal cédez le passage (camouflé dans du lierre) . (Axe très fréquenté) et aucun marquage au sol.

Un piquet a été installer pour y placer le panneau en question (B17)

Mais la visibilité est nulle !!!! Des miroirs seraient nécessaires par facilité la vision (Photo 14).



Carrefour Arbespine – Troisfontaines – Eglise de Tiège FAIT

Sur cette route importante (N640) il manque à cet endroit des passages pour Piétons
Et un marquage au sol pour mieux signaler les STOP (en venant d'Arbespine et de Troisfontaines)



(Photo 15)

Route du Lac de WARFA. À hauteur du pont, le passage de ce pont est très dangereux
(souvent des usagers se heurtent au niveau des rétroviseurs)

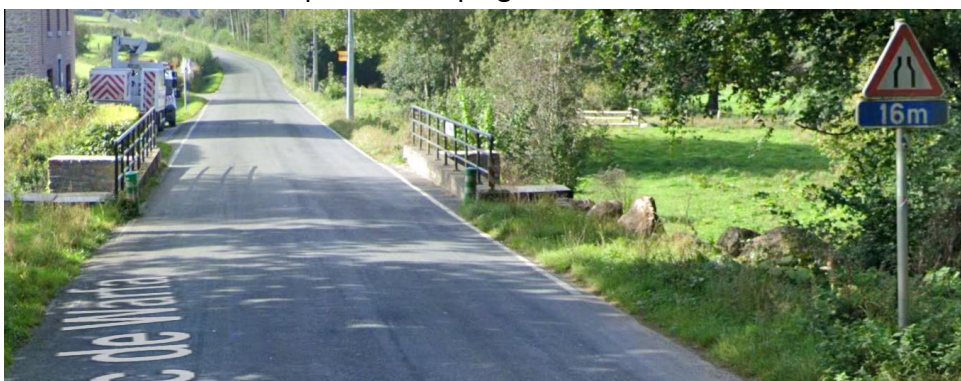
Lors de sa réfection, la largeur de la route a été rétrécie

Le croisement des véhicules (surtout pour camions, bus et charrois agricoles) à cet endroit est délicat et des cônes verts (faible durée de vie) ont d'ailleurs été installés

(ok il y a deux panneaux de rétrécissements de voie, mais peu visible le soir)

Un marquage au sol « thermocollé » pour route étroite (voir modèle en annexe) Signalez

l'étroitesse de la route par un marquage « rétroréfléchissant » visible de Jour comme de nuit.



(Photo 16)

Village de Nivezé

Le Village de Nivezé est relativement bien sécurisé grâce à la réfection complète il y a quelques années de la route du Lac de Warfa, 500 mètres après le Pont Le Page. **FAIT**

De nouveaux ralentisseurs ont été installés sur la voirie menant au village de Nivezé (Photo 17)



Certains riverains se plaignent du carrefour peu sécurisant à l'intersection de la route Large voie et l'avenue Fernand Jérôme : absence de marquage au sol, chaussée glissante par temps de pluie, haies masquant la visibilité (Photo 18)

DEMANDE DE MARQUAGE POUR LE BUDGET 2026



Aucune sécurisation pour les piétons aux abords de ce carrefour (Photo 19)

Demander un avis à Caroline Stevens (conseillère en mobilité?)



Même constat au carrefour suivant avant la Résidence des Cheveux d'Argent :



Photo 20

Rétrécissement définitif à réaliser avant les Cheveux d'argent en venant de la baraque Lemoine.

Deux dispositifs provisoires, un peu avant le lieu-dit Baraque Lemoine, sont peu visibles la nuit



Photo 21



Photo 22

Ceux-ci sont à enlever car accidentogène

Liaison en Y Wayai – Stockay. Un carrefour très large (trop) **Le miroir est installé**

La route venant du Wayai est peu visible pour les usagers qui vont vers Sart!

Cet endroit mériterait un îlot central de ralentissement, car le marquage au sol n'empêche pas les conducteurs pressés de couper le garage, et au moins d'un miroir pour voir la route de droite en provenance de Wayai.

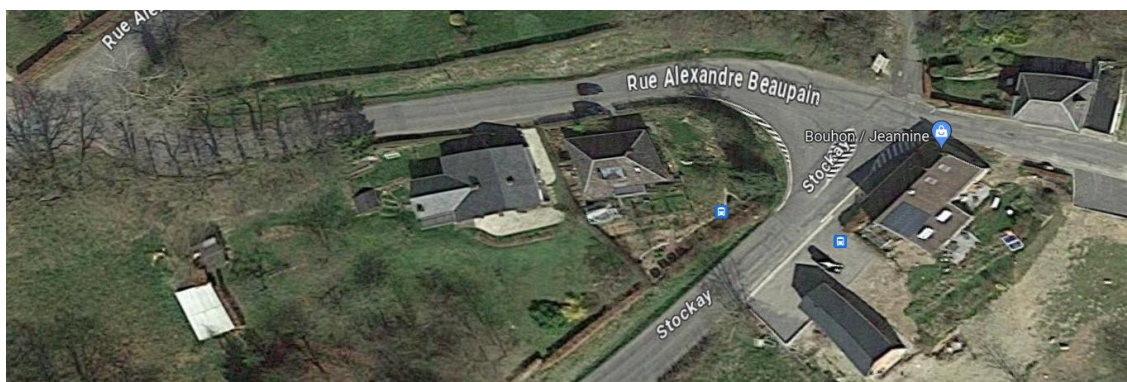


Photo 23



Photo 24

La N 639 Route de Balmoral, à la sortie de l'autoroute direction Spa.

Toute une série de BULDINGS ont été construits et plusieurs sont encore en construction.

Cela a évidemment augmenté la densité du trafic et surtout les entrées et sorties de véhicules

De plus un COLRUYT avec un parking aussi fréquenté et aussi une Station Essence.

Nous pensons que la vitesse autorisée de 70 kms est peut-être exagérée.

Et de plus il manque aux endroits commerciaux des passages pour piétons bien signalés et éclairés.

Les piétons ne peuvent pas circuler en toute sécurité sur les accotements.

Il n'y a aucuns trottoirs aménagés.

Tout projet d'aménagement est suspendu tant qu'il n'y aura pas d'avancée sur l'égouttage



(Photo 25)

Proposition

Les avantages du marquage au sol Thermocollé

Le **marquage thermoplastique** aussi appelé **marquage thermocollé** est préconisé pour créer une signalisation permanente qui s'intègre parfaitement à la route. En effet, avec un **marquage au sol thermoplastique**, il vous suffit de chauffer un motif prédéfini entre 150°C et 180°C. Il s'applique alors à l'endroit où vous l'avez disposé. On peut ainsi réaliser des indications telles que des stops, un passage piéton, des changements de voie, des sens interdits ou pour indiquer un parking. Les supports comme l'asphalte, les pavés, le béton brut ou lisse sont réputés difficiles à marquer, c'est pourquoi le marquage au sol en résine thermoplastique est la solution idéale, car il vous offrira un marquage extérieur durable et de haute qualité. Le procédé est aujourd'hui très prisé pour l'installation de motifs de grandes dimensions, pour lesquels un pochoir serait inadapté.



Marquage thermocollé

Le thermocollage de lignes et symboles préfabriqués est caractérisé par une **durabilité jusqu'à 10 fois supérieure** à un marquage de peinture. Il détient également un niveau de **blancheur élevée** avec la possibilité d'incorporer des billes rétro réfléchissantes pour assurer une excellente visibilité de jour comme de nuit. Enfin le thermocollage est recouvert de grains de verre **anti-dérapants** afin d'assurer la sécurité des piétons certifiée anti-glissance.

ZONE 3 Mariomont – Vervifontaine – Foyr – Surister réalisé par M. Dupont et F. François

Administration Communale De Jalhay

Adresse : Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay

Téléphone : +32 87 37 91 10

Site Web : <https://www.jalhay.be/>

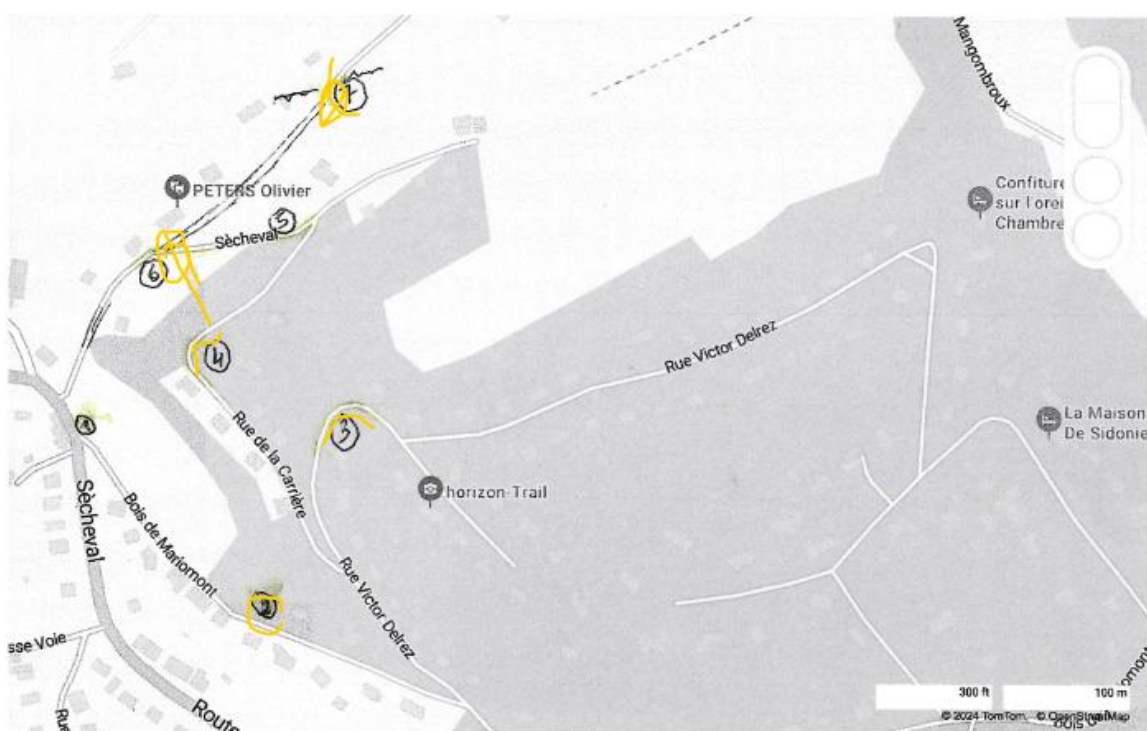
Heures

Monday - Friday 08:30 - 12:00

13:30 - 16:00

Saturday 09:00 - 12:00

- 1) bas du Bois de Mariomont : poteau plié et panneau de signalement (triangle) a disparu
- 2) poteau destiné au radar (qui n'est plus mis)
- 3) r V Delrez : virage très serré ou des accrochages ont parfois lieu
- 4) r de la Carrière : virage à angle droit ou difficile de croiser un camion, camionnette
- 5) rue Secheval : route étroite ou impossible de se croiser
- 6) bas de de cette rue : malgré la priorité de droite, les voitures venant du carrefour Sécheval brûlent cette priorité. Miroir à installer
- 7) en montant vers la rue de Mariomont : rétrécissement. soit laver la flèche bleu ou remettre un nouveau panneau.



3.1 Mariomont

Bien qu'il s'agît d'une route communale, nous avons constaté une vitesse excessive de certains conducteurs : autant dans la descente que dans la montée.

Bien que l'entrée du quartier soit protégée par le panneau « agglomération » (limitation à 50 Km) les voitures ne respectent cette limitation de vitesse.

Une pétition avait circulé dans le quartier à l'époque pour limiter la vitesse à 30 km

qui n'a pas apporté de changements. **NON**

Une suggestion :

A l'époque, la police avait placé occasionnellement un panneau préventif qui indiquait la vitesse.

Expérience totalement abandonnée. Pourquoi pas, relancer cette initiative.

A demander à la zone

En bas du Bois de Mariomont. Le poteau portant le triangle (céder le passage) a été endommagé et non remplacé. **Piquet mis, miroir bientôt installé**



3.2 Rue Victor Delrez **Pas de solution**

Danger dans le grand tourant de la montée/descente.

Vitesse des voitures et difficulté de se croiser.

Des morceaux de parechocs sont visibles dans le bas-côté de la rue et/ou dans le bois.

3.3 Rue de la Carrière

Croisement difficile dans le virage à angle droit.

Il est temps de ne pas aller trop vite dans le tournant.

3.4 Sécheval en venant de la rue de la Carrière

Route étroite sans croisement possible : le fairplay est de rigueur.

Par contre la nuit, noir complet sur ce tronçon : situation dangereuse pour les piétons.

En bas de la descente, visibilité nulle, malgré la priorité de droite. Les voitures qui montent ne la respectent pas. **Un miroir pourrait être installé**



Par contre, aucune lumière en soirée ou la nuit sur ce petit tronçon de route.

Dangereux pour des jeunes qui remontent de l'école (en hiver). **ORES sur Verviers**

En bas de cette rue, qui rejoint l'embranchement de la rue Sécheval /rue de Mariomont , vu la mauvaise visibilité, ne pourrait-on pas prévoir un miroir ? La plupart des voitures oublient de céder la priorité de droite pour les voitures descendant la rue.

Sur la rue qui monte vers Halleur : à l'endroit du point (le Cossart) rétrécissement : remettre une plaque plus visible. **En cours**



3.5 N679

N679 route allant du dessus du bois de Jalhay vers Jehanster. Route en partie sur la commune de Jalhay et sur la commune de Theux.

Route à grande vitesse (plusieurs tués). A prévoir, une limitation de vitesse à 70km/h.

Compétence du SPW

3.6 N672

Route du Bois de Jalhay vers Vervifontaine. Au lieu-dit Vervifontaine.

- Carrefour très dangereux. Mauvaise visibilité pour les voitures venant d'Hevremont. Deux miroirs ont été mis pour améliorer la visibilité. Nous pensons que, de plus grands miroirs, seraient plus utiles. **A commander**
- A l'arrêt du bus, ne pourrait-on prévoir un passage pour piétons afin de mieux les protéger à la sortie du bus. **Compétence du spw**
- Petite ruelle à main droite allant vers le cimetière de Surister. Interdiction d'emprunter cette ruelle par les camions dans les 2 sens.
La largeur des camions forme des ornières.

3.7 Route au départ du Helivy vers Surister

Un panneau 70 km à l'entrée (Croupion) d'une portion de route ou un groupe d'habitations se rassemblent.

Soit envisager une limitation de vitesse à 50 Km soit déplacer le panneau

« Agglomération » à hauteur du Croupion. **Non**

Cette limitation de vitesse permettrait de sécuriser les riverains.

3.8 FOYR

Bonne sécurité.

Vitesse limitée grâce aux casse-vitesses et au panneau de limitation de vitesse à 50 Km.

ZONE 4 Herbiester – Route Belle-Croix Relevé réalisé par Léon Verhaeghe

L'élargissement de la voirie menant du carrefour des quatre chemins à Herbiester entraîne des croisements de véhicules compliqués.

Lorsque l'on croise le camion poubelle ou le bus, ceux-ci doivent monter sur le trottoir afin de pouvoir se croiser.

De plus les bordures en saillies occasionnent des dégâts matériels aux véhicules.



Auparavant la circulation au chemin du Louba était limitée : il y avait un bac de fleur qui empêchait de transiter par là et les habitants de Mellechamps ne pouvaient pas prendre ce raccourci. Les bacs ont été enlevés suites aux travaux d'aménagement d'égouttage de cette voirie. Ces travaux étant terminés, il serait utile de remettre ces bacs. **Fait**



Dans le même ordre d'idée, les panneaux signalant le chantier d'égouttage est toujours placé au carrefour d'Herbiester. Il serait utile de l'enlever vu que les travaux sont terminés depuis 2 ans...



La voirie donnant accès au lotissement Mellechamps se dégradent à plusieurs endroits et nécessiterait des réparations. **Fait**



Afin d'éviter le parking de voitures empêchant les camions de tourner vers Mellechamps, un panneau avait été installé, mais il est jeté sur le bas-côté depuis des mois. **Résolu**



En face d'autres panneaux qui signalaient un effondrement du fossé est également couché.

Le fossé reste dangereux et nécessiterait des travaux de réparation. **Fait**



Les revêtements des ruelles situées au centre du village sont forts détériorés. **Fait**



Le curage des fossés serait nécessaire pour éviter des coulées d'eau sur la chaussée en cas de fortes pluies. **A été communiqué au service des travaux**



La nationale conduisant à Belle-croix est bordée de pistes cyclables qui sont impraticable la plupart du temps par manque d'entretien : branchages, boues, cailloux empêchent l'utilisation de celles-ci par les cyclistes aggravant les relations entre conducteurs automobiles et cyclistes

Il serait utile que le SPW les entretiennent régulièrement. **SPW informé**



ZONE 5 Centre de Jalhay : Relevé réalisé par Jean-Marc Vanden Bulck **Résolu**



ZONE 5 Place réalisé par A. Deroanne



Sur la Place de l'Eglise à Jalhay, le parking de véhicules devant la superette occasionne souvent des bouchons à cet endroit

L'interdiction de stationner cet endroit (2 places) résoudrait ce problème d'autant plus qu'il y a assez de places de parking en suffisance devant l'Eglise.

Discussions qui ont déjà été évoquées en collège: pas de modification.

Fin du relevé des différents constats, avril 2024.